

Résistances face aux violences policières¹



© Dominique Borté / Krasny Collective

De Quarantine Watch à Justice pour Adil

Lors du premier confinement, nous étions nombreux.ses à craindre une intensification des violences policières... Les mesures de confinement allaient doter la police d'un instrument répressif supplémentaire et les contrôles allaient certainement se concentrer sur la catégorie de la population qui est déjà la plus contrôlée en temps normal, à savoir les jeunes racisé.e.s des quartiers populaires. Discriminations d'autant plus criantes, quand on sait à quel point l'effort de confinement n'est pas le même pour un couple vivant dans une villa avec jardin à Uccle que pour une famille nombreuse vivant dans un appartement exigu en centre-ville. C'est dans cette perspective que Yasmina a créé la page facebook « Quarantine Watch » en mars 2020. L'idée était de réaliser une veille des mesures corona et d'occuper l'espace numérique, de recueillir des témoignages et de mettre en avant les actions de résistance pour la protection des droits et libertés, en ce compris le droit du travail et au logement. Cette page a permis de visibiliser de nombreux témoignages de violences policières. L'idée était aussi de faire connaître les leviers possibles de résistance et de diriger les personnes livrant leurs témoignages vers des collectifs or-

ganisés ou des associations, comme la campagne *Stop Répression des JOC* ou la Ligue des Droits Humains. Ces connexions entre militant.e.s et victimes, ainsi que la publication de témoignages ont favorisé l'émergence de certaines luttes. Le lendemain de la mort d'Adil², une campagne d'affichage aux fenêtres a été lancée, qui proposait de s'emparer massivement du moment des applaudissements au personnel soignant pour demander « Justice pour Adil ». Pour Yasmina, c'était une évidence : « On ne pouvait pas sortir et se rassembler dehors. Alors il fallait trouver un autre moyen de créer de l'agitation pour faire en sorte que ce crime ne soit pas passé sous silence ». Cet appel a été suivi très largement : on a vu fleurir des banderoles aux fenêtres un peu partout en Belgique. Ce moment a représenté un tournant, car beaucoup se sont mobilisés pour la première fois sur cette question. Certain.e.s « qui ignoraient la réalité des violences policières, parce qu'elles sont blanches et qu'elles n'y sont pas confrontées tous les jours » ont reçu des intimidations de la police et « ont ainsi pu se rendre compte à quel point la répression se met en route rapidement dès lors que l'on se positionne ». Ensuite, un collectif *Justice pour Adil* s'est rapidement constitué autour de la famille et la mobilisation

s'est poursuivie par des manifestations, des rassemblements et fêtes de quartier pour créer une caisse de soutien servant à couvrir les frais des actions en justice.

Filmer la police ne sauve pas toujours des vies... ça peut tuer aussi

Dans d'autres pays européens (en Angleterre avec le « Police Watch » ou en France avec le Collectif « Urgence notre police assassine »), plusieurs campagnes ont appelé à se dénoncer les violences et les abus policiers en filmant les interventions de la police. Pour Yasmina, « ce qui s'est créé autour du slogan « Filmer la police peut sauver des vies » appuie notamment l'idée de pouvoir utiliser la vidéo comme preuve dans le cas d'une plainte ou d'un procès. C'est un outil fondamental. C'est l'usage d'un droit qui sauve des vies, documente les faits pour une action en justice et permet de résister. Mais il faut éviter que cela pèse comme une injonction morale militante supplémentaire sur les personnes dont la vie est déjà ciblée par les violences racistes car ça peut aussi les mettre en danger », comme dans le cas d'Ibrahima³.

Par ailleurs, la surdiffusion des images de crimes policiers et racistes – comme dans le cas aux USA de George Floyd – participe aussi du racisme. Le caractère très explicite de ces images a suscité l'indignation et engendré une mobilisation massive. Mais cela revêt aussi un côté déshumanisant propre au racisme qui structure nos sociétés. Pour Yasmina, « il y a un côté extrêmement pervers et déshumanisant dans la surdiffusion des images de la mise à mort d'un corps noir pendant de longues minutes. Jamais on ne diffuserait la mort d'un homme ou d'une femme blanche pendant un temps aussi long en prime time du JT ».

Replacer la violence dans un contexte plus large

Il est important de comprendre quels sont les éléments contribuant à entretenir le système de domination raciste, dont les racines remontent à l'héritage colonial et qui impacte les vies des personnes racisées dans toutes les sphères de leur existence et depuis leur plus jeune âge. En effet, selon Yasmina, « pour les personnes racisées, la violence ne commence pas avec les violences policières. Elle est présente dès l'école avec la relégation et continue à se traduire par la discrimination à l'embauche, au logement et toutes les autres formes de violences racistes (...) ». Isabelle renchérit : « il faut resystématiser la violence, la bagarre et nos corps en lutte. Le prisme dans lequel on place les violences policières est souvent désystémisé, comme si la violence policière existait d'elle-même. Mais on n'éliminera pas les violences policières si on ne lutte pas contre l'ensemble du système qui les sous-tend ».

La lutte continue

Après la mort d'Ibrahima, un collectif demandant justice et vérité s'est rapidement constitué. Une manifestation s'est déroulée de-

vant le commissariat de Schaerbeek, qui a réuni un public nombreux et très hétérogène : jeunes militant.e.s, mères de famille... Elle a engendré une certaine pression sur les institutions, au point où la nuit suivante, une enquête a été ouverte « en urgence » par un juge d'instruction. Pour Isabelle, « nommer un juge d'instruction rapidement dans le cadre d'une enquête pour violence policière ce n'est pas rien ! Mais on sait aussi que le temps du judiciaire est un temps long et qu'il va falloir maintenir la pression sur la longueur ». La conférence de presse du 24 janvier réunissant plusieurs familles de victimes, dont celle de Lamine Bangoura⁴, a été un autre moment important en même temps que la manifestation « Justice de classe justice de race » organisée par la gauche radicale et qui s'est soldée par de nombreuses arrestations⁵. Les membres du collectif *Justice pour Ibrahima* n'ont pas trouvé que leur présence à ce rassemblement ferait avancer la lutte qu'il.elle.s mènent pour la justice et la vérité, d'autant que cette manifestation n'avait pas été autorisée et comportait de sérieux risques d'arrestations. Pour Yasmina, il y a parfois quelque chose de dérangeant dans certains élans militants portés par des groupes très majoritairement blancs : « Il y a parfois une dynamique malaisante qui se crée lors de certains rassemblements. Oui, il est important d'occuper la rue et de créer un rapport de force, mais on ne doit pas oublier que les risques qui pèsent sur les uns ne sont pas du tout les mêmes que ceux qui pèsent sur les autres. Il y a quelque chose de l'ordre de la déshumanisation raciste qui s'opère aussi à partir du monde militant. Il est important que les personnes qui veulent être des alliées dans cette lutte prennent conscience, dans la construction de leurs actions, de leurs privilèges dans le rapport à la police. Il est primordial de soutenir les familles en lutte en s'adaptant à leurs urgences et en apportant une aide qui favorise leur autonomie politique, pour que se construisent des résistances authentiques et situées ». À vrai dire, pour Isabelle, dans le cadre de la lutte contre les violences et les crimes policiers, ceux et celles qui prennent de réels risques sont les familles en portant plainte contre l'État. Le rôle des militant.e.s est de soutenir ces familles, de leur donner de la force et les moyens de mener leur combat. « Le vrai travail qui doit être fait est celui de sensibiliser, conscientiser, unir et renforcer les familles. Et ce n'est pas facile d'aider à souder, à organiser des communautés informelles, que ce soit dans les squats, dans le socio-culturel ou dans le cas des violences policières. Et cela commence par créer des espaces sécurisés qui permettent de libérer la parole ».

Construire un rapport de force

Pour renforcer la lutte contre les violences et les crimes policiers, il s'agit donc avant tout de faire connaître, de visibiliser les différents collectifs « Justice pour », de soutenir leur renforcement et d'unir les familles. Très isolées, certaines familles disposent de peu de soutien et de relais médiatique, comme la famille de Lamine Bangoura⁶. Malgré les nombreux éléments à charge, un non-lieu a été prononcé. À l'étouffement de la responsabilité des policiers, s'ajoute le refus pour la famille de pouvoir enterrer leur fils en Guinée. Actuellement, on leur réclame 30 000 euros pour récupérer le corps.

Pour nos deux interlocutrices, il faudrait pouvoir rassembler tous les comités pour qu'ils fassent connaissance et puissent échanger entre eux. Malheureusement, chacun a ses propres urgences, ses propres besoins et un temps judiciaire propre ; ce qui complique cette union. Ensuite, il est très difficile pour une famille et les proches d'une victime décédée des suites d'une intervention policière, de se mobiliser. Après le temps du deuil, trouver la force nécessaire de tenir tête aux institutions en menant des procédures en justice et des campagnes politiques demande une force et une énergie colossales. Y arriver est déjà un exploit dans un contexte où les soutiens manquent et le rapport de force n'est pas favorable aux victimes et à leurs proches.

Demander justice et vérité

Étant donné l'impunité à l'égard des policiers responsables de violences policières, même lorsque celles-ci mènent à la mort d'une personne, on peut être amené à douter de la pertinence de passer par les canaux institutionnels de la justice. C'est d'ailleurs une question qui traverse souvent le milieu militant. Pour Yasmina, il ne faut pas trop se faire d'illusions sur ce qu'on peut obtenir par les canaux institutionnels, pour autant il ne faut pas non plus tomber dans le défaitisme où cela ne sert à rien de se mobiliser. « Les comités ne sont pas seulement des comités Justice pour ..., ce sont des comités de « justice et vérité ». Et ce mot vérité a toute son importance car c'est par la lutte pour la vérité, (...) que tu récupères de la dignité et de la force, quelle que soit l'issue du procès, la confiance que tu donnes à la justice ou le niveau de délabrement de la société au niveau du racisme. C'est la résistance qui a de la

« ... on peut être amené à douter de la pertinence de passer par les canaux institutionnels de la justice. »

valeur et te permet de récupérer de la dignité, ce n'est pas le fait d'avoir gain de cause ou pas ». La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non passer par les canaux institutionnels mais d'utiliser la justice comme un outil parmi d'autres et de multiplier les tactiques de résistance là où on peut se rendre utile. Les violences et les crimes policiers, tout comme l'impunité devant la justice, sont les conséquences d'un système de domination répressif, raciste et patriarcal. Il faut donc mettre en avant et dénoncer les décisions injustes qui illustrent la complicité du système judiciaire, voire sa participation à l'exploitation et la déshumanisation raciste pour faire prendre conscience de la nécessité de transformer le système.

Pour Isabelle, « dans cette perspective abolitionniste, on a réfléchi à comment on réglerait nos conflits une fois le système de domination aboli. La « justice réparatrice » propose trois étapes. La première est de demander pardon aux victimes et à leur famille. Dans le cas des violences policières, on imaginerait que le comité

P., le parquet, voire le responsable de la police, même si l'affaire est encore en cours, pourraient s'adresser à la famille et reconnaître que leur enfant est mort dans un commissariat et s'excuser pour cela. Il s'agirait de reconnaître et d'assumer que, quelles que soient les décisions de la justice, il y a eu un dysfonctionnement qui a mené à la mort d'une personne. Cette première étape n'est jamais réalisée et cela est très douloureux pour les familles. Comme on l'a vu dans le cas de Mawda et beaucoup d'autres cas, le système judiciaire est très décevant, et il l'est encore plus lorsqu'un non-lieu est prononcé. Ce qui représente une deuxième négation de la dignité et de la mort de la personne. Une fois qu'il y a reconnaissance des faits, on passe à l'analyse de ce qui dysfonctionne. Ce qui serait reconnaître que l'institution policière a un souci de racisme. Donc être capable de se remettre en question. La troisième étape serait alors de changer radicalement. Dans le cadre des violences policières, la police ne demande jamais pardon. Un service qui pourrait demander pardon aux proches des victimes de violences policières c'est le service d'assistance aux victimes. Dans le cas de la famille de Mehdi⁷ par exemple, la famille a reçu un verre et rien après. Je ne dis pas que les familles voudraient recevoir quelque chose. Le problème est que le service d'assistance aux victimes de violences est géré par la même institution policière, ce qui empêche toute réelle transformation. Ce qu'on pourrait déjà envisager c'est de rendre ce service indépendant, pour lui permettre de demander pardon, ce qui serait un premier pas vers la justice. Mais on en est encore très loin ».

En conclusion

Les violences policières ne relèvent pas de quelques bavures commises par quelques policiers véreux. Elles sont l'expression d'un système de domination qui façonne les institutions, telles que la police et la justice. La population qui est confrontée aux actes et aux conséquences de cette domination est aussi la plus précarisée. Il est donc fondamental que le mouvement ouvrier s'empare de cette réalité, en se faisant le porte-voix de celles et ceux qui la vivent au quotidien et mènent le combat politique à leur côté afin de renverser le rapport de force nécessaire à la lutte contre le racisme systémique, sans quoi notre combat pour la justice sociale ne pourra être entier. ●

1. Cet article est le fruit d'un échange très riche avec Yasmina qui a créé *Quarantine Watch* et Isabelle, membre du collectif *Justice Pour Ibrahim*.
2. Jeune de 19 ans, Adil a été percuté mortellement par un véhicule de police à Anderlecht, alors qu'il tentait d'échapper à un contrôle pour non-respect du confinement.
3. Âgé de 23 ans, d'origine guinéenne, Ibrahim a trouvé la mort de manière inexplicable, dans un commissariat bruxellois le 9 janvier 2021, après avoir été arrêté pour avoir filmé la police en intervention à la gare du Nord.
4. Belgo-guinéen de 27 ans, Lamine Bangoura est mort étouffé en mai 2018 sous la pression de policiers, alors qu'on tentait de l'expulser de son logement pour non-paiement du loyer.
5. Cornelius CASTORIADIS, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.
6. https://m.youtube.com/watch?v=HA6B79FJLU0&t=4s&fbclid=IwAR0_f7peNXIXdHZcEspQQwSvnFRx9XbDVtyl7PRmtJKKz3nmcMqEam9UBvY
7. Âgé de 17 ans, Mehdi est percuté mortellement par un véhicule de police à proximité du Mont des Arts en août 2009.